

CHAPITRE III.

Comment ces mystères furent transportés en Grèce et ce qu'ils devinrent.

L'ÉPOQUE de l'établissement des mystères en Grèce est indifférente à nos recherches. Il nous suffit que les écrivains les plus divisés sur d'autres points, les fassent remonter jusqu'à l'arrivée des colonies qui civilisèrent cette contrée (1). Les mystères d'Éleusis furent apportés, disent-ils, par Eumolpe, d'Égypte ou de Thrace. Ceux de Samothrace, qui servirent de modèle à presque tous ceux de la Grèce, furent fondés par une Amazone égyptienne (2). Les filles de Danaüs établirent les Thesmopho-

(1) SAINTE-CROIX, p. 77-86; MULLER, de Hierarchia, p. 104.

(2) DIOD. SIC. III, 55.

ries (1), et les Dionysiaques furent enseignées aux Grecs par des Phéniciens (2) ou des Lydiens (3). Peu nous importe la vérité de ces traditions; leur unanimité démontre le fait principal, l'origine étrangère des premiers mystères. Nous ajouterons que long-temps après la formation du polythéisme grec, des institutions de cette nature continuèrent à venir du dehors. Les mystères d'Adonis pénétrèrent de l'Assyrie par l'île de Chypre dans le Péloponnèse (4). La danse des femmes athéniennes aux Thesmophories n'était pas une danse grecque (5); et le nom des rites Sabaziens nous reporte en Phrygie (6).

(1) HÉROD. II, 171; IV, 172.

(2) HÉROD. II, 49; APOLLON. Bibl. I, 9, II, 12. Les mystères de la Cérés cabirique en Béotie avaient également une origine phénicienne. Des navigateurs phéniciens y avaient construit un temple dédié à cette déesse.

(3) EURIP. Bacch. 460-490. On trouve dans Wagner (p. 330) des preuves que les mystères de Bacchus furent introduits à Thèbes de l'étranger.

(4) Notamment, suivant PAUSANIAS, dans l'Argolide.

(5) POLLUX l'appelle la danse persique (Onomast. IV); d'autres la disaient mysienne (XÉNOPH. Anab. VI, 1-5).

(6) CREUTZ. III, 360-363. V. sur l'origine étrangère des mystères de Bacchus, même suivant les Grecs, HEBBEN, Asie, 439-440.

Nous avons prouvé ailleurs que les membres des colonies qui débarquèrent en Grèce ne devaient, pour la plupart, connaître de la religion de leur patrie ancienne que la portion extérieure et matérielle. Mais dans cette portion matérielle il y avait des représentations dramatiques. Les colons transportèrent dans leurs nouveaux établissements ces représentations qui, repoussées de la religion publique, parce qu'elles ne cadraient pas avec son esprit, devinrent naturellement des rites mystérieux, calqués sur ce qu'ils étaient au dehors. Les mystères se composèrent de cérémonies, de processions dans l'intérieur des temples (1), de pantomimes. Si dans les drames sacrés de l'Égypte Typhon avait enlevé Horus, Pluton, dans les Thesmophories, enleva Proserpine. Plutarque fait ressortir les ressemblances des récits égyptiens sur Isis et Osiris, avec les récits grecs sur Cérès (2). La mort de cet

(1) Il y a dans GOERRES (II, 379 note), un exposé des processions, des mystères et de la signification symbolique de ces processions, avec des observations curieuses sur la conformité des diverses mythologies.

(2) PLUTARCH. de Isid. Schol. Apollon. I, 917; LACTANT. de fals. rel., p. 119-120; DIOD. I, 2, 36.

Osiris fut retracée par celle de Cadmille dans les mystères cabiriques (1). Ces représentations dramatiques commencèrent probablement par être des représentations de fables connues : alors il n'y avait que la représentation qui fût mystérieuse. Ensuite on inventa de nouvelles fables qui restèrent secrètes, et alors il y eut mystère tout à-la-fois dans la fable et dans la représentation. Avec ces drames religieux furent transportées en Grèce des dénominations, des formules exotiques, et par-là même intelligibles et inexplicables. Que les noms de Cérès et de Proserpine dans la langue des Ca-

(1) Les fondateurs des mystères en Grèce cherchaient à ajouter à la fidélité de l'imitation, en les célébrant en des lieux semblables à ceux de leur ancienne patrie. Il paraît, par un passage d'Aristophane (Ranæ, 209 et suiv.), que les mystères de Bacchus à Athènes avaient lieu sur les bords d'un lac, parce que ceux d'Osiris s'étaient célébrés sur le lac Saïs. Les mystères Lérnéens, consacrés au même dieu, avaient pour théâtre dans l'Argolide, les rives du lac Alcyon. CREUTZER (IV, 50-55) rapporte un usage des matrones romaines, emprunté d'une tradition grecque qui elle-même était étrangère en Grèce. V. aussi ses détails sur le culte de Damia et d'Anxesia.

bières soient précisément les mêmes que ceux de la reine des enfers et de sa fille chez les Indiens, ne saurait être un effet du hasard (1). Les trois mots mystérieux avec lesquels, à la fin des grandes Éleusines, on congédiait les initiés (2), ces trois mots qui ont exercé depuis deux siècles la sagacité des savants (3), se trouvent être trois mots samscrits, dont le sens s'applique parfaitement aux cérémonies qu'on terminait en les prononçant (4).

Ainsi, plus nous pénétrons dans les an-

(1) Cérés, dans les mystères, Axieros : la reine des enfers, aux Indes, Asyruca; Proserpine, Axioërsa; la fille de la divinité indienne, Asyoturscha. (As. Res., p. 299-300.)

(2) Conx, Om, Pax.

(3) LECLERC, *Bibliot. univ.* VI, 74; COURT DE GEBELIN, *Monde prim.* IV, 323.

(4) Le 1^{er}, *ꣳꣳꣳ*, samscrit, Cansha, signifie l'objet du désir; le 2^e, Om, est le monosyllabe consacré, dont les Indiens se servent au commencement et à la fin de toutes leurs prières; le 3^e, *ꣳꣳꣳ*, samscrit, Pascha, signifie la Fortune : et il est à remarquer que les Étrusques plaçaient la Fortune parmi les Cabires. (SERV. ad *Æn.* II, 325.) Ce n'étaient pas les seuls mots étrangers transportés dans les mystères. CREUTZER (III, 486) en cite plusieurs autres. On pourrait, dit-il, former une espèce de vocabulaire des expressions et des formules ainsi empruntées.

tiquités de l'Inde, de cette contrée qui semble destinée à nous donner le mot de tant d'énigmes long-temps insolubles, plus nous apercevons, entre les religions sacerdotales et les mystères des Grecs, des conformités qu'il était impossible de reconnaître auparavant.

Enfin, le souvenir des périls d'une traversée longue et incertaine devait suggérer aux navigateurs qui débarquaient en Grèce l'idée de réunions où ils célébreraient la mémoire des peines qu'ils avaient souffertes et supportées en commun, et l'histoire nous certifie que les étrangers, fondateurs des mystères, ajoutèrent à leurs réminiscences locales la commémoration des dangers inhérents aux navigations lointaines. L'un des Cabires avait découvert l'art de lutter contre les ondes (1) : les mystères de Samothrace avaient procuré aux Argonautes un refuge contre la tempête (2). Cette tradition est un vestige des expéditions orientales, s'amalgamant dans les récits avec les expéditions grecques. En mémoire de cette

1) PLIN., *Hist. nat.* IV, 23.

2) APOLLON. *Argonaut.*, I, 915-918.

tradition, le grand-prêtre recevait sur le rivage ceux qui voulaient se faire initier (1); et bien des siècles après, les mystères d'Isis pélasgique ou maritime se célébraient à Corinthe (2).

Les mystères ne furent donc primitivement, en Grèce comme dans les contrées où ils avaient pris naissance, que des cérémonies, à la participation desquelles les initiés étaient admis, sans recueillir de cette admission la connaissance d'aucune doctrine ou philosophie occulte; mais graduellement ils changèrent de nature, et voici comment.

A mesure que la civilisation fit des progrès, le sacerdoce grec, sans jamais conquérir l'autorité que cet ordre possédait ailleurs, acquit néanmoins plus de consistance. Or, en obtenant quelque pouvoir, il dut sentir davantage combien ce pouvoir était limité. L'autorité politique, déjà constituée, l'ascendant des guerriers dans les temps héroïques, celui des hommes d'état sous les gouvernements républicains, l'imagination des Grecs, active, indo-

(1) VALER. FLACC., II, 435-440.

(2) PAUSAN., Corint., 4; APUL. Metam., XI.

cile et brillante, l'attachement de ces peuples pour la liberté, attachement qui s'exaltait de génération en génération, toutes ces circonstances ne permettaient pas aux prêtres de s'emparer de la religion publique; mais ils aperçurent, en dehors de cette religion, des institutions encore peu connues, sorties des pays mêmes où le sacerdoce dominait. Nous disons que ces institutions étaient peu connues: en effet, il faut qu'à l'époque de leur introduction elles n'aient pas fait une grande impression sur la masse des Grecs, puisque nous ne démêlons, dans Homère ou Hésiode, aucune allusion aux mystères, aucune trace d'usages mystérieux (1).

Moins ces institutions avaient attiré l'attention générale, plus il était facile au sacerdoce de s'en emparer. Leur source, leur nature, leur séparation même d'avec tout ce qui existait, semblaient inviter les prêtres à s'en ar-

(1) « Homère et Hésiode, remarque HEEREN (Grecs, 92), ne parlent point des mystères; et, en supposant, ce qui est probable, que les mystères fussent plus anciens que ces poètes, ils n'avaient pas de leur temps l'importance qu'ils acquièrent depuis. »

roger la propriété, qui ne devait pas leur être disputée, ou, pour mieux dire, cette propriété leur était déjà dévolue, puisque, par un effet très-simple de l'établissement des colonies, plusieurs familles qui en descendaient, et dont nous avons parlé ailleurs (1), présidaient à-la-fois aux rites du culte national et à la célébration des mystères (2).

Le sacerdoce dut en conséquence travail-

(1) T. II, p. 297-298.

(2) Les étrangers, fondateurs des mystères, durent en être les premiers prêtres, bien qu'ils n'eussent pas exercé dans leur ancienne patrie les fonctions sacerdotales, et les descendants de ces étrangers continuèrent à être revêtus d'une dignité qu'ils tenaient de leurs ancêtres. Les Eumolpides, à Eleusis, représentaient les prêtres supérieurs, les Céryces, les pastophores d'Égypte. Mais les Céryces, d'origine athénienne, n'étaient que des sacrificateurs subalternes (Athénée, VI et XIV), et les quatre premiers ministres des mystères, l'hierophante, etc., devaient tous être de la famille des Eumolpides. (HEER., Grecs, p. 97.) Si l'esprit national des Athéniens donna la surintendance des mystères à un archonte (LYSIAS contre Andocide), et à deux administrateurs choisis par le peuple (on les appelait Épimélètes, POLLUX, Onomast., VIII, 9, § 90), tous les autres prêtres du culte mystérieux devaient appartenir à des familles sacerdotales. (ARISTID. Eleus.)

ler (1) avec ardeur à rehausser l'importance de ces institutions dont il était le maître, tandis qu'il n'était, dans le culte national, qu'un agent subordonné. Les mystères se multiplièrent : il est vraisemblable que dans les parties de la Grèce où les étrangers n'en avaient pas apporté, les prêtres, avertis de l'utilité qu'ils pourraient en retirer par l'avantage qu'y avaient trouvé leurs frères d'Égypte, en établirent avant d'avoir déterminé ce qu'ils contiendraient. Leurs mystères furent semblables à ces sanctuaires, dont un voile épais dérobaient l'enceinte vide aux yeux des profanes. Faute de mieux, ils fermèrent l'entrée de leurs bois sacrés et de leurs temples; certaines chapelles ne s'ouvrirent qu'une fois l'année, et pour un seul jour (2). Les statues des dieux ne parurent que voilées (3) : leurs noms ne purent

(1) CREUTZER, dans son 4^e vol. (p. 186-237), analyse avec une sagacité remarquable ce travail du sacerdoce, en l'appliquant particulièrement à Cérès et à Proserpine, et en examinant en détail les noms et surnoms donnés dans les mystères à ces deux divinités.

(2) PAUSAN. Boeot., 24.

(3) Il y avait en Grèce plusieurs statues que les pré-

être révélés sans crime (1). Comme toute espèce d'exclusion participe du mystère, souvent certaines classes furent exclues de certaines cérémonies, quelquefois tout un sexe en fut banni. De même que les femmes des Germains et des Scandinaves avaient des rites qui leur étaient réservés, les Grecques eurent leurs Thesmophories où les hommes n'osaient pénétrer sous peine de mort, les Romaines leurs fêtes de la bonne déesse, devenues fameuses par la violation de cette règle et le sacrilège de Claudius. Tous ces mystères consistèrent primitivement en représentations dramatiques. Dans les Thesmophories, auxquelles on attribua plus tard des significations si variées et si profondes, Cérès parut voilée, servie et consolée par des femmes. Triptolème agitait sa lance, et Céléus mesurait la terre. Aux pieds de la

tres seuls avaient le droit de voir, la Minerve d'Athènes, la Diane d'Éphèse, etc. On les disait tombées du ciel.

(1) Cette réticence sur les noms des dieux faisait partie des mystères de l'Égypte, et il est remarquable que l'Edda, en parlant de la naissance du géant Ymer, évite de nommer le dieu par la puissance duquel ce géant fut formé. (Edda, 2^e fable.)

déesse étaient le trépied, emblème ternaire, la chaudière qui rappelle le chaudron des Druides, le miroir mystique sur lequel nous aurons à revenir, symboles sacerdotaux étrangers (1). Mais en s'efforçant ainsi de cacher sous des pompes empruntées le vide des institutions qu'ils fondaient en Grèce, les prêtres s'appliquèrent à remplir ce vide; ils travaillèrent à faire entrer dans ces institutions, qui dépendaient d'eux, tout ce qui était repoussé par l'esprit indépendant du culte national, les usages, les rites, les dogmes sacerdotaux.

Décrire leurs efforts sur chaque objet en particulier, serait nous jeter dans une narration qui dépasserait toutes les bornes de cet ouvrage; car pour déterminer seulement la date de l'introduction de chaque opinion ou de chaque cérémonie dans les divers mystères des Grecs, il faudrait des discussions qui n'auraient point de terme, et probablement point de résultat. Nous nous bornerons donc à prouver le fait, en montrant que dans les mystères toutes les hypothèses, ainsi que toutes les prati-

(1) V. le vase antique de la collection de Lanzi.

ques sacerdotales, se trouvent. Mais pour bien saisir ce rapprochement, observons deux choses : premièrement, lorsqu'en preuve de l'identité de quelque dogme ou de quelque usage, nous citerons le sens qu'il semble avoir renfermé, ce n'est point à dire qu'il n'eût point aussi d'autres sens. Chaque symbole, chaque rite en avait plus d'un. En second lieu, plusieurs des faits que nous rapporterons n'ont eu lieu, nous n'en disconvenons point, que vers les derniers temps de la religion. C'est que les mystères, destinés par le sacerdoce de la Grèce à recevoir tout ce qu'il pourrait emprunter du polythéisme sacerdotal, ne se remplirent de ces emprunts que successivement. L'ensemble ne s'y trouva réuni que lors de la confusion des deux polythéismes, c'est-à-dire vers leur chute : mais la tendance des mystères est avérée par ce résultat même, et l'effet, bien que tardif, atteste la cause (1).

(1) Pour la même raison, contre notre règle habituelle, nous citons quelquefois des auteurs d'une antiquité peu reculée. Eux seuls ont connu les mystères, tels qu'ils étaient résultés de cette confusion et de ce mélange.

CHAPITRE IV.

Conformité des dogmes mystérieux de la Grèce avec les rites et les dogmes sacerdotaux.

L'ON a vu que les religions sacerdotales, conservant au sein de la civilisation des traces de fétichisme, attribuaient à leurs dieux des figures tantôt grossières, tantôt monstrueuses : les divinités adorées dans les mystères de Samothrace étaient des troncs informes, suivant Hérodote (1). Bacchus qui, dans les premiers temps de la Grèce, avait porté, comme dans l'Orient, une tête de taureau, mais que les statuaires et les poètes avaient dégagé de cet emblème hideux, le reprenait dans le culte secret qui lui était rendu sous le nom de Zagréus (2).

(1) T. II, 51.

(2) V. NONNUS et d'autres. Dionysus Zagréus, à la